Etude de la technique d'injection lutte contre le Charancon.
> AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE <
Avis N°: AO-1304-2882

Mise en ligne : 19/01/2013

75
MINISTERE AGRICULTURE ET PECHE

Source : B.O.A.M.P.

Client : **Ministère de l'agriculture et de la pêche**

Travaux publics

Appel d'offres ouvert

Marché > 90 000 euros

Date limite de réponse : **25/02/2013**

Télécharger le DCE et/ou répondre en ligne

Services
AVIS DE MARCHE
SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :
Ministère agriculture et pêche, 251, rue de Vaugirard, à l'attention de M. Dehaumont Patrick, F-75015 Paris. Tél. : (+33) 1 49 55 60 86.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt Service des affaires financières, sociales et logistiques Sous-direction de la logistique et du patrimoine Bureau de la commande publique et des achats, 78, rue de Varenne, contact : Mme Monique BOUET - 01 49 55 54 57, à l'attention de Mme PANANGATIL Lydia, F-75007 Paris. Tél. : (+33) 1 49 55 81 14

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt Service des affaires financières, sociales et logistiques Sous-direction de la logistique et du patrimoine Bureau de la commande publique et des achats, 78, rue de Varenne, à l'attention de Mme SIMON Françoise, F-75007 Paris. Tél. : (+33) 1 49 55 60 86. URL : https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=90071&orgAcronyme=b4n

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt Service des affaires financières, sociales et logistiques Sous-direction de la logistique et du patrimoine Bureau de la commande publique et des achats, 78, rue de Varenne, à l'attention de Mme SIMON Françoise, F-75007 Paris. Tél. : (+33) 1 49 55 60 86. URL : https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=90071&orgAcronyme=b4n
I.2) Type de pouvoir adjudicateur
Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales.
I.3) Activité principale
Services généraux des administrations publiques.

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs
Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

SECTION II : OBJET DU MARCHE

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur :
dgal-2012-142.
II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation
Services :
Catégorie de services n° 10 Services d'études de marché et de sondages.
Code NUTS , FR, .
II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique
L'avis concerne un marché public.
II.1.4) Information sur l'accord-cadre :
II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :
dgal-2012-142 Etude de la technique d'injection et ses conséquences dans la lutte contre le Charançon rouge des palmiers.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :
77220000, 77230000,77300000,71600000,71900000.
II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :
Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui.

II.1.8) Lots :

Division en lots : oui.
Il est possible de soumettre des offres pour : tous les lots
II.1.9) Variantes
Des variantes seront prises en considération : non.
II.2) Quantité ou étendue du marché
II.2.1) Quantité ou étendue globale : il s'agit d'un marché de services passé conformément aux articles 10, 29, 30 et 57 à 59 du code des marchés publics. La procédure de consultation est celle de l'appel d'offres ouvert.
montant maximum estimatif pour la durée totale du marché pour chaque lot:
lot 1: 56 000 €o(s) Ht
Lot 2: 24 000 €o(s) Ht
Lot 3: 87 000 €o(s) Ht
Lot 4: 44 000 €o(s) (H.T.).
II.2.2) Informations sur les options :
Options : oui.
Description de ces options : le présent marché est conclu à compter de sa date de notification pour une période d'un an. La reconduction du marché pour une période d'un an se fera de façon tacite à sa date d'anniversaire, sauf en cas de décision de non reconduction par le pouvoir adjudicateur, notifiée au titulaire 3 mois au moins avant cette date. La durée totale du marché ne pourra excéder trois ans. Le marché peut également faire l'objet d'avenants ou de marché complémentaire.
II.2.3) Reconduction
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
Nombre de reconductions éventuelles : 2.
II.3) Durée du marché ou délai d'exécution des travaux :
Durée en mois : 12(à compter de la date d'attribution du marché).
INFORMATIONS SUR LES LOTS
Lot n° 1

Intitulé : Mise en place du dispositif expérimental et réalisation des applications insecticides au sein de dispositifs d'essais qui devront être mis en place sur les palmiers d'une pépinière spécialisée dans la production de palmiers situés dans une zone environnante et à distance raisonnable de Perpignan
1) Description succincte :
Mise en place du dispositif expérimental et réalisation des applications insecticides au sein de dispositifs d'essais mis en place sur les palmiers d'une pépinière spécialisée dans la production de palmiers situés dans une zone environnante et à distance raisonnable de Perpignan
2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)
77220000, 77230000.
3) Quantité ou étendue :
Valeur estimée hors TVA : 56 000 EUR.
4) Durée du marché ou dates de début/d'achèvement
Durée en mois : 12(à compter de la date d'attribution du marché).
5) Informations complémentaires sur les lots
Lot n° 2
Intitulé : Mise à disposition d'un espace cultivé de pépinières et fournitures de plants de palmiers nécessaires à la maise en place d'un dispositif expérimental permettant de juger des effets non intentionnels de l'injection sur les palmiers
1) Description succincte :
Mise à disposition d'un espace cultivé de pépinières et fournitures de plants de palmiers nécessaires à la maise en place d'un dispositif expérimental permettant de juger des effets non intentionnels de l'injection sur les palmiers
2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)
77300000.
3) Quantité ou étendue :
Valeur estimée hors TVA : 24 000 EUR.
4) Durée du marché ou dates de début/d'achèvement
Durée en mois : 12(à compter de la date d'attribution du marché).
5) Informations complémentaires sur les lots
Lot n° 3
Intitulé : Notations des essais réalisés sur des palmiers et au sein de la pépinière de palmiers située dans une zone environnante et à distance raisonnable de la ville de Perpignan ; prélèvements, conditionnement et livraisons d'échantillons dans un laboratoire d'analyse ; analyse et interprétation des résultats ; rédactioons des rapports d'étape annuel et de synthèse de fin de l'étude.
1) Description succincte :
Notations des essais réalisés sur des palmiers et au sein de la pépinière de palmiers située dans une zone environnante et à distance raisonnable de la ville de Perpignan ; prélèvements, conditionnement et livraisons d'échantillons dans un laboratoire d'analyse ; analyse et interprétation des résultats ; rédactioons des rapports d'étape annuel et de synthèse de fin de l'étude.
2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)
71600000.
3) Quantité ou étendue :
Valeur estimée hors TVA : 87 700 EUR.
4) Durée du marché ou dates de début/d'achèvement
Durée en mois : 12(à compter de la date d'attribution du marché).
5) Informations complémentaires sur les lots
Lot n° 4
Intitulé : Réalisation des analyses de résidus insecticides dans les échantillons prélévés constitués de pollen et de parties végétales
1) Description succincte :
Réalisation des analyses de résidus insecticides dans les échantillons prélévés constitués de pollen et de parties végétales

2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)
71900000.
3) Quantité ou étendue :
Valeur estimée hors TVA : 44 300 EUR.
4) Durée du marché ou dates de début/d'achèvement
Durée en mois : 12(à compter de la date d'attribution du marché).
5) Informations complémentaires sur les lots
SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions relatives au contrat
III.1.1) Cautionnement et garanties exigés : Aucun cautionnement ou garantie spécifique ne sont exigés.
III.1.2) Modalités essentielles de de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Se reporter à la section VII point 1) du règlement de la consultation.
III.1.3) Forme juridique que devra revetir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Se reporter à la section VII point 2) du règlement de la consultation.

III.1.4) Autres conditions particulières :
L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières : non.
III.2) Conditions de participation
III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - un mémoire technique exposant les modalités de mise en oeuvre de la prestation;
- un extrait K-Bis;
- un relevé d'identité bancaire ou postale;
- l'attestation d'assurance.
III.2.2) Capacité économique et financière :
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - une lettre de candidature (ou imprimédc1)et notamment la rubrique F (attestation sur l'honneur) ;
- des renseignements précis d'évaluation du statut juridique (ou imprimé Dc2, rubriques a, b, c);
- des renseignements précis d'évaluation de la capacité économique et financière du candidat (ou imprimé Dc2, rubrique D.);
- les expériences du candidat dans des domaines similaires dans les trois dernières années (exemples de réalisations analogues et références clients) permettant de juger de son savoir-faire;
- si le candidat est en redressement judiciaire la copie du ou des jugements prononcés à cet effet;
- le pouvoir attestant la capacité du signataire à engager la société candidate;.
III.2.3) Capacité technique :
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : exigences particulières liées à la spécificité de 3 lots:
pour le lot 1: Le prestataire devra être agréé pour réaliser des essais officiellement reconnus selon les bonnes pratiques de l'expérimentation, pour le secteur zones non agricoles, conformément à l'arrêté du 26 avril 2007 relatif aux essais officiels et officiellement reconnus pour l'évaluation des produits mentionnés à l'article L 253-1 du code rural et de la pêche maritime, Son entreprise devra être agréée pour l'application de produits phytopharmaceutiques (décret n° 2011-1325 du 18 octobre 2011) et l' opérateur devra être certifié pour l'activité "Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques dans les catégories "Décideur en travaux et services" et "Opérateur en travaux et services".
pour le lot 3: Le prestataire en charge de la notation des résultats expérimentaux générés par l'étude devra rédiger une déclaration sur l'honneur manuscrite dans laquelle le prestataire s'engage à une stricte indépendance par rapport aux filières et organismes professionnels.

pour le lot 4: Le laboratoire d'analyse devra répondre aux contraintes d'agrément pour la détection et la quantification de résidus de produits phytopharmaceutiques sur végétaux et produits végétaux fixées par le ministère de l'agriculture(bonnes pratiques de laboratoire, accréditation par organisme certificateur).
III.2.4) Informations sur les marchés réservés :
III.3) Conditions propres aux marchés de services
III.3.1) Information relative à la profession
La prestation est réservée à une profession particulière oui.
Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : Pour le lot 1 : Copie de l'agrément pour l'application de produits. Le prestataire de service chargé des applications insecticides devra être agréé pour réaliser des essais officiellement reconnus selon les bonnes pratiques de l'expérimentation, pour le secteur zones non agricoles, conformément à l'arrêté du 26 avril 2007 relatif aux essais officiels et officiellement reconnus pour l'évaluation des produits mentionnés à l'article L 253-1 du code rural et de la pêche maritime, Son entreprise devra être agréée pour l'application de produits phytopharmaceutiques (décret n° 2011-1325 du 18 octobre 2011) et l' opérateur devra être certifié pour l'activité "Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques dans les catégories "Décideur en travaux et services" et "Opérateur en travaux et services".
Pour le lot 4 : Le laboratoire d'analyse devra répondre aux contraintes d'agrément (joindre la copoie d'agrément) pour la détection et la quantification de résidus de produits phytopharmaceutiques sur végétaux et produits végétaux fixées par le ministère de l'agriculture(bonnes pratiques de laboratoire, accréditation par organisme certificateur).
III.3.2) Membres du personnel responsables de l'exécution du service
Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : oui.

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Type de procédure :
IV.1.1) Type de procédure :
ouverte.

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :
IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :
IV.2) Critères d'attribution
IV.2.1) Critères d'attribution :
Offres économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous.
1. méthode proposée par le candidat pour exécuter la prestation : le service technique jugera ce critère au regard d'un mémoire technique qui détaillera les moyens mis en oeuvre pour réaliser les prestations. l'analyse sera réalisée selon les 4 sous-critères suivants: 1°) - adéquation de l'offre technique au cahier des charges ; 2°) - composition de l'équipe en charge du projet (cv ; 3°) - types d'échanges envisagés entre le prestataire de chaque lot et la dgal ; 4°) - respect des échéances prévues dans le cctp.
Pondération : 60.
2. coût de la prestation
Pondération : 40.
IV.2.2) Enchère électronique
Une enchère électronique sera effectuée :non.
IV.3) Renseignements d'ordre administratif
IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :
DGAL-2012-142.
IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :
non.

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif :
IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :
25 février 2013, à 17:00

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :
IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :
Langue(s) officielle(s) de l'UE français
IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre
Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres)
IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :
SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement
VI.2) Information sur les fonds de l'Union européenne
Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.
VI.3) Informations complémentaires :
a la suite d'une première analyse des offres pour chaque lot, le pouvoir adjudicateur invitera les deux entreprises dont les offres ont été jugées les plus satisfaisantes au regard des critères d'attribution à participer à une audition sur les aspects techniques de l'offre.
Les pièces mises en ligne sur la PLACE sont susceptibles d'être modifiées jusqu'à 5 jours avant la date limite de remise des offres. Les entreprises ayant téléchargées le DCE, sont informées des modifications, par mail transmis automatiquement par la Place.
Le DCE est à télécharger en priorité via la plateforme des achats de l'etat (www.marches-publics.gouv.fr). En cas de difficulté technique, les pièces peuvent être envoyées par mail sur demande du candidat à l'adresse bcpa.sdlp.safsl.sg@agriculture.gouv.fr.
Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 15 janvier 2013.
VI.4) Procédures de recours
VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris, 7, rue de Jouy, F-75007 Paris. E-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr. Tél. : (+33) 1 44 59 44 00. Fax : (+33) 1 44 59 46 46
VI.4.2) Introduction des recours
VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt SG - Service des affaires juridiques - Bureau du droit financier, des contrats publics et de la concurrrence, 251, rue de Vaugirard, F-75015 Paris. Tél. : (+33) 1 49 55 83 85. Fax : (+33) 1 49 55 44 63
VI.5) Date d'envoi du présent avis : 15 janvier 2013.